



## HORIZONS

### Ex Post-Production Résidence d'artistes aux Maisons Daura (Lot)

#### Nouvel appel à candidatures destiné aux diplômé·e·s de 2016 à 2020

HORIZONS est un programme proposé par la MAGCP / Maisons Daura aux artistes issu·e·s des écoles supérieures d'art de la région Occitanie : l'isdaT à Toulouse, le MO.CO.ESBA à Montpellier, l'ESAD Pyrénées à Tarbes et Pau, l'ESBAN à Nîmes et en partenariat avec elles. Il a pour objectif d'accompagner de jeunes diplômé·e·s dans une nouvelle expérience professionnalisante aux Maisons Daura à Saint-Cirq Lapopie (Lot). La Maison des Arts Georges & Claude Pompidou (MAGCP), centre d'art et résidences, labellisée d'intérêt national inscrit cette initiative dans la dynamique du SODAVI, pour l'émergence d'une scène en Occitanie.

#### Descriptif du dispositif

La MAGCP accueille quatre jeunes artistes pour une résidence de recherche de 6 semaines aux Maisons Daura. Cette résidence comprend notamment une rencontre avec le public ainsi qu'une possible restitution en fin de résidence, à formaliser en fonction des projets.

Pour ce faire, chaque lauréat bénéficie de :

- Une bourse de 900 € (allocations et droits d'auteur).
- La prise en charge des frais de production, si production il y a, à hauteur maximale de 900€, sur présentation de factures originales.
- La prise en charge d'un aller/retour entre domicile et résidence, max. 200€.
- L'hébergement en chambre individuelle.
- La possibilité d'utiliser des ateliers à partager, selon les projets.
- L'accompagnement par l'équipe de la MAGCP : direction artistique, régie, médiation, communication.
- Un texte critique par un·e auteur·e choisi·e par la MAGCP.

## Conditions d'accès

Ce dispositif est ouvert aux diplômé·e·s DNSEP des années 2016 à 2020. Le choix des lauréat·e·s est effectué par un jury, composé d'un artiste ayant bénéficié de ce programme, de la DRAC, d'un membre de l'équipe et de la directrice de la MAGCP.

## Calendrier

- Envoi des dossiers d'inscription : au plus tard le 25 novembre 2020 à 12h.
- Choix du jury et réponse aux candidats : 07 décembre 2020
- Période de résidence : septembre - octobre 2021.

## Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront transmis par voie numérique à l'adresse mail suivante : **contact@magcp.fr** en précisant nécessairement comme sujet ou objet **candidatureMaisonsDaura\_nomducandidat**.

Le format de l'envoi prendra la forme d'un fichier PDF compressé dont le poids n'excédera pas 5 Mo, de manière à pouvoir facilement transiter par messageries électroniques. Le fichier transmis comprendra deux parties, intitulées comme suit :

### Présentation du candidat ( 2 pages + portfolio) :

- Un feuillet A4 présentant la démarche artistique du candidat
- Un portfolio donnant un aperçu des différents aspects de sa production plastique
- Un curriculum vitae détaillé, précisant notamment les modalités de diffusion des œuvres (expositions, catalogues, sites internet...)

### Projet artistique (1 à 2 pages à rédiger spécifiquement pour le projet) :

- Une présentation écrite des axes de recherche artistique que le candidat souhaite développer lors de cette résidence (maximum 2 feuillets).

Toute candidature incomplète ou hors-délais sera rejetée, sans recours possible.

## Critères de choix

Les artistes seront choisis pour :

- La pertinence de leur démarche artistique.
- Leur capacité à se mettre en résonance avec le site : pas de thème imposé mais une prise en compte des lieux en termes d'environnement social, culturel, patrimonial, naturel...
- Leur volonté de développer une expérience sur et avec ce territoire et leur capacité à en interroger les frontières.

## Contractualisation avec les lauréats

Les lauréats se verront proposer une convention précisant notamment les modalités de la résidence et les obligations qui en découlent.